

FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA DE FICHE D'IDENTIFICATION ULM CLASSE 6

DSAC

Application Form for the issuance of an ultra-light aircraft identification sheet – class 6

Je soussigné / I, the undersigned:

Dénomination du constructeur Company					
Adresse Address					
N° tél. fixe Phone		N° tél. portable Mobile phone		Courriel email	

demande le visa de la fiche d'identification suivant les informations jointes, pour l'ULM hélicoptère suivant :
applies for issuance of an Identification Sheet for the following ultra-light helicopter :

Appellation ou type d'ULM hélicoptère Name or type of ultra-light helicopter	
---	--

Conformément à l'arrêté du 23 septembre 1998 relatif aux aéronefs Ultra Légers Motorisés,

- a) je garantis la conformité de l'ULM à la fiche descriptive ci-dessous,
b) je déclare avoir démontré la conformité aux conditions techniques applicables et avoir effectué le programme de démonstration de conformité qui leur est associé,
c) je dispose d'un dossier technique constructeur, qui comprend : 1 - le compte rendu des épreuves au sol et en vol ayant permis de démontrer la conformité de l'ULM aux exigences techniques dudit arrêté - 2 - le dossier d'utilisation, soit : le manuel d'utilisation et le manuel d'entretien.
Conformément à l'arrêté du 24 février 2012 relatif au bruit émis par les aéronefs Ultra Légers Motorisés, j'atteste que le niveau sonore mesuré de l'ULM en dehors des manœuvres liées à l'atterrissage et au décollage et des vols rasants autorisés n'est pas supérieur à 65 dB/A.

In accordance with the modified French decree dated 23 September 1998 relating to ultra-light aircrafts,

- a) I guarantee the conformity of the ultra-light helicopter to the following descriptive sheet,
b) I declare having demonstrated the conformity to the applicable technical conditions and having performed the associated demonstration of conformity,
c) I hold a manufacturer technical file which includes: 1 – the ground and flight test reports which have demonstrated the conformity to the technical requirements of the here above quoted decree - 2 – the operation file composed by the operation manual and the maintenance manual.
In accordance with the French decree dated 24 February 2012 relating to noise emitted by ultra-light aircrafts, I state that the measured noise level of the ultra-light helicopter, outside manoeuvres for take-off and landing and authorised low height flights, is lower than 65 dB/A.

FICHE DESCRIPTIVE DESCRIPTIVE SHEET (à remplir par le constructeur to be filled by the manufacturer)

Liste des activités particulières prévues Particular activities foreseen				Options prévues Options provided			
VNE avec puissance VNE power on	Masse à vide de référence Reference empty mass	Masse à vide maximale Maximum empty mass	Masse maximale Maximum mass	Type de rotor principal (1) Type of main rotor (1)			
km/h	kg	kg	kg				
Nombre de siège(s) Number of seat(s)	Capacité réservoir(s) Tank(s) capacity	Surface rotorique Rotor surface	Charge rotorique Rotor loading	Système anti-couple (2) Anti-torque device (2)			
	litres	m ²	kg/m ²				
Moteur Engine				Pales principales Main rotor blades			
Marque Make/Model	Puissance max. Max. power	Conso/horaire Hour consumption	Limitation	Marque Make/model	Référence Reference	Nombre Number	Matériau Material
	kW	l/h	tr/min				
Réf. manuel d'utilisation Ref. operation manual				Pales rotor anti-couple Anti-torque rotor blades			
				Marque Make/Model	Référence Reference	Nombre Number	Matériau Material
Réf. manuel d'entretien Ref. maintenance manual							

Utiliser les termes suivants pour la description : (1) Monorotor/Birotor, bipale/tripale/..., à balancier, contrarotatif/coplanaire/engrenant, à réaction.
(2) Rotor/Ejection de gaz, bipale/tripale/..., à balancier, caréné.

Le constructeur The manufacturer date, signature, cachet Stamp

A la réception du formulaire renseigné, le ministre chargé de l'aviation civile délivre au constructeur la fiche d'identification accompagnée d'une note précisant que :
- la fiche est délivrée en considération de la déclaration du constructeur, sans que cette déclaration ait fait l'objet d'une vérification particulière par les services de l'aviation civile, et que le constructeur assume donc en conséquence totalement les responsabilités associées.
- en cas de fausse déclaration, le constructeur est passible des dispositions de l'article 441-1 du Code Pénal,
- le ministre chargé de l'aviation civile peut faire effectuer la surveillance qu'il juge nécessaire, par des personnes ou organismes habilités à cet effet, pour s'assurer de la conformité de l'ULM pour lequel la fiche est visée.

At receipt of the filled form, the minister in charge of civil aviation grants to the manufacturer the Identification Sheet supplemented by one note that says:
1 – the Sheet is delivered considering only the manufacturer statement, without any check by the civil aviation services. As a consequence, the manufacturer endorses all the associated responsibilities.
2 – in case of false statement, the manufacturer is under the prescription of the article 441-1 of French Penal Code,
3 - the minister in charge of civil aviation may perform the verification that he deems necessary by any person or any organisation authorised in order to check conformity of the ultra-light aircraft with the Sheet.